



SEANCE DE CONFIRMATION

SAMEDI 17 MAI 2025 APRES MIDI

route aux moines, lac de frace 17290 aigrefeuille d'aunis

N 46°7'27.022, o 0°54'50.941

Participation aux frais d'organisation : 35€ par chien, 30 € pour les adhérents ACT17
renseignements 05 46 83 32 23

engagements à adresser à Cedia séance de confirmation Aigrefeuille, 8 rue de Wolfisheim
67201 ECKBOLSHEIM, par internet CEDIA.FR **NOUVELLE ADRESSE**

Montant unitaire nombre.....
Adhésion ACT du 17 : 10€ (facultatif)
Montant total.....

Nom du
chien.....

N° de tatouage ou transpondeur..... L.O.F.....

Race..... Date de naissance..... Sexe.....

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Producteur.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Tel..... Mail.....

Inscriptions jusqu'au 3 mai par courrier ou sur www.cedia.fr seules les personnes ayant un mail recevront un accusé de réception, sinon joindre une enveloppe timbrée.

Pour les chiens catégorisés joindre le permis de détention, Si vous n'avez pas eu de nouvelles de notre part la semaine précédent la manifestation merci de nous contacter

Vous devrez présenter au juge les documents suivants original du certificat de naissance, formulaire d'examen de confirmation signé (il vous sera adressé rempli par cedia), carte d'identification du chien (tatouage ou puce)

- pour les chiens nés à l'étranger le pedigree et la feuille de déclaration pour l'inscription au livre des origines d'un chien né à l'étranger et importé en France (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur www.centrale-canine.fr) ainsi que le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé
- pour les chiens à titre initial le formulaire de demande d'inscription au titre initial sur le site centrale-canine.fr